

A CRESPIN donne lecture du texte suivant en remplacement de G BORDONARO :

A CRESPIN geeft lezing van de volgende tekst ter vervanging van G BORDONARO:

Le réaménagement complet du boulevard Sylvain Dupuis est enfin effectif, après plusieurs mois de retard et d'attente. Une nuit pour effectuer un aménagement chaotique sans aucune concertation, six mois pour faire marche arrière.

Le retour à deux bandes de circulation est une bonne nouvelle que tous les commerçants et riverains attendent. Je ne vais pas m'attarder sur le bilan qui a été fait et sur la nécessité au retour à ces deux bandes pour chacun des côtés, nous en avons déjà longuement discuté.

Ce qui nous inquiète aujourd'hui, et ce qui inquiète surtout les riverains, c'est la suppression totale des places de stationnement sur la voirie publique le long du boulevard. Je vous rappelle que des milliers de personnes habitent le quartier, où se trouvent de nombreux immeubles. Ma question est simple : où vont se garer les habitants ? Combien de temps vont-ils prendre pour trouver une place ? Combien de carburant dépensé et donc de pollution supplémentaire engendrée pour pouvoir rentrer chez eux après le travail ?

Le réaménagement est à peine effectif, que déjà des riverains sont venus nous voir, dont une résidente du Clos « Hof de Ophem », qui constate que, depuis la suppression des places, les habitants du boulevard viennent se garer dans leur quartier. Vous allez donc créer des tensions entre les riverains. La guerre des places à commencer, ou en tout cas, s'est intensifiée.

Pourtant, il y a une piste de solution, juste devant nos yeux, qu'est le parking du « Westland Shopping Center ». Nous pensons qu'il serait bénéfique pour tout le monde, mais surtout pour les habitants, que le centre commercial rend gratuit l'accès du parking aux habitants du quartier, ne fût-ce que lors des heures de fermeture ou une heure avant, c'est à dire au moment où les citoyens rentrent de leur travail.

J'aurai voulu savoir si le Collège a ouvert cette piste ? S'il a pris contact avec la société pour démarrer des discussions allant dans ce sens ? Si c'est le cas, qu'en est-il ? Si le Collège n'envisage pas cette piste, que proposez-vous aux riverains pour les soulager d'un chaos qui deviendra quotidien, et qui représente une perte de temps, d'argent, et une augmentation de la pollution dans l'air ?

F CARLIER donne lecture du texte suivant :

F CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis le mois de juin 2020, le boulevard Sylvain Dupuis a subi plusieurs aménagements et réaménagements : dans chaque sens, une bande de circulation réservée aux automobiles a été supprimée et remplacée par une bande réservée aux bus, vélos et taxis. Le chaos engendré par ces changements fut indescriptible, le changement était d'autant plus incompréhensible qu'une piste cyclable séparée et utilisable dans les deux sens existait déjà à la satisfaction de tous et continue d'ailleurs d'être utilisée par les cyclistes.

Vu le tollé général et la farouche opposition des riverains, un réaménagement a eu lieu en deux phases : en octobre, dans le tronçon vers le centre, les deux bandes de circulations ont été remises en service. Ce mois-ci les deux bandes de circulation vers le ring ont été rendues aux automobilistes.

Cependant, le prix à payer est particulièrement élevé : la disparition d'environ 70 places de stationnement pour permettre la création d'une piste cyclable bidirectionnelle coexistant avec l'ancienne piste cyclable toujours utilisée.

Cette suppression de places de stationnement met dans l'embarras pendant la journée principalement les personnes âgées qui souhaitent décharger leurs courses devant leur immeuble, les PMR, les aides familiales, les médecins généralistes, les infirmiers.

Cet état de fait entraîne une pression de stationnement dans les petites rues avoisinantes et force nombre d'automobilistes à tourner des dizaines de minutes pour trouver un emplacement de stationnement.

Des arrêts de bus, particulièrement rapprochés entre eux et installés à des endroits peu pertinents (loin du « Westland », au milieu de nulle part) contribuent encore à la diminution du nombre de places de stationnement.

Le présent constat étant dressé.

Considérant que le quartier est habité par de nombreuses personnes âgées qui souhaitent être déposées ou embarquées devant chez elles pour des soucis évidents de mobilité réduite ;

Considérant que les nouveaux aménagements compliquent excessivement la recherche de places de stationnement pour les riverains ;

Considérant que cette recherche de place engendre davantage de pollution par les particules fines ;

Considérant que les médecins, infirmières et autres aides à domicile se trouvent eux-mêmes également devant les mêmes difficultés que les riverains ;

Considérant qu'il existe des espaces de stationnement à proximité, notamment le parking donné en location par la commune au « RSCA » au coin de la rue de la Compétition et du boulevard Sylvain Dupuis et bien sûr le parking du « Westland Shopping Center » ;

Le Conseil communal demande au Collège des Bourgmestre et Echevins :

d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès du « RSCA » et du « Westland Shopping Center » afin de permettre aux riverains du boulevard Sylvain Dupuis, et à leurs prestataires de service, de disposer d'un nombre suffisant d'emplacements de stationnement pour stationner ainsi à proximité de chez eux.

P. PANIS est une cycliste de longue date et connaît donc très bien l'ancienne piste cyclable du boulevard Dupuis pour l'emprunter très souvent. Elle était vraiment très dangereuse car énormément de piétons y circulaient, mais il y a aussi beaucoup de sorties de voiries et de parkings. Le premier aménagement n'a pas satisfait aux automobilistes puisqu'on avait retiré une bande réservée aux bus et aux taxis. Les autorités ont réagi et changé la situation mais cela n'améliore pas la situation car actuellement cela n'est pas plus accepté par les nombreux automobilistes. Pourtant, pas tellement de places de parking ont été supprimées puisqu'il y avait deux arrêts de bus et deux stations « Villo » sur le côté concerné, donc environ une quarantaine en moins. Elle constate que chaque fois que le Collège a un projet, le seul problème évoqué est de supprimer des places de parking. Or, la circulation est maintenant apaisée, tant pour les bus, que les voitures, que les cyclistes, que les piétons. Finalement, tout le monde a sa place. Le but n'est-il pas de donner une place à chaque utilisateur. P. PANIS rappelle qu'à Anderlecht, 60 % de la population ne possède pas de voiture. La Grand-Place de Bruxelles était jadis un énorme parking, maintenant cela est terminé ; on s'était alors demandé où allaient aller se garer les voitures. Allons donc de l'avant. Dorénavant, le groupe « MR » devrait penser à autre chose qu'aux places de parking qui disparaissent lorsqu'il y a un nouveau projet.

Madame l'Echevin MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Le Collège est content que la bande cyclable soit enfin installée sur le boulevard Sylvain Dupuis, même si tout cela a pris beaucoup plus de temps que prévu. Nous constatons de

nouveau le fait curieux que ni le « PTB », ni le « MR » ne se préoccupe jamais de la sécurité routière des habitants de notre Commune. Pas un mot n'est mentionné sur la sécurité qui sera obtenue pour les piétons et les cyclistes avec ce projet. Que les piétons récupèrent enfin leur trottoir et que les cyclistes pourront enfin rouler en toute sécurité sur ce boulevard. Apparemment, cela n'a tout simplement pas d'importance, ni pour le « PTB », ni pour le « MR ».

Je vois ici plusieurs pages de texte d'interpellation dans lesquelles il n'y a pas un mot sur le fait que les enfants, qui sont principalement des piétons et des cyclistes et non des automobilistes dans notre commune, peuvent finalement se déplacer de manière beaucoup plus sécurisée à cet endroit qu'auparavant. Le Collège en prend acte.

Concernant le projet, compte tenu de la situation du trafic, il aurait été logique de mettre une bande cyclable des deux côtés du boulevard. On a finalement décidé qu'une bande cyclable à double sens allait être placée sur seulement un côté du boulevard.

Pour la bande cyclable, on a choisi le côté du boulevard qui aurait le moins d'impact sur la situation existante, à savoir le stationnement. En plus pour la nouvelle piste, deux stations « Villo » ont dû être déplacées, des bornes électriques ont également été déplacées, et il y a de toute façon plusieurs sorties des garages sur ce côté du boulevard.

Concernant le stationnement, la Commune va consulter les partenaires du centre commercial « Westland » et du « RSCA », pour discuter s'il était possible de libérer des places de stationnement existantes sur leurs terrains, au bénéfice des habitants autour du boulevard. Les détails devront ensuite encore être précisés et discutés, comme la base légale (faut-il une convention ?), l'organisation de l'accès, les coûts éventuels, etc. La Commune est déjà engagée dans des discussions similaires avec d'autres opérateurs des centres commerciaux situés sur le terroir de la Commune. Sur l'avenue Marius Renard, par exemple, les problèmes sont les mêmes et nous cherchons là aussi des solutions durables.

Cette piste de solution permettrait également à long terme de stationner de manière permanente les véhicules qui privatisent aujourd'hui l'espace public sur des parkings et en dehors de nos voiries.

A. CRESPIEN ajoute que le groupe « PTB » n'a jamais dit qu'il était contre les pistes cyclables et autres aménagements permettant d'améliorer la sécurité des enfants et des usagers. La majorité des membres du groupe « PTB » n'a pas non plus de véhicule personnel, ils ne sont donc pas à considérer comme un lobby des automobilistes. En revanche, ils tentent de trouver des solutions pour tous les usagers. Il est toujours incompréhensible de vouloir opposer mobilité douce et mobilité dure. Pour beaucoup de Bruxellois l'offre de transport en commun ne correspond pas à leur profession hors de Bruxelles ; ces personnes ont donc besoin de leur voiture pour aller travailler et donc d'une place de parking. Le grand parking du « Westland » inutilisé pendant la nuit pourrait donc venir à point dans ce contexte car il offre des possibilités. Il serait bien d'entreprendre des démarches pour voir quelles sont ces possibilités. La volonté du groupe « PTB » est de pouvoir satisfaire la demande de parking mais se réjouit également de l'augmentation de la sécurité des usagers faibles.

F. CARLIER dit que le groupe « MR » n'a jamais voulu opposer les modes de déplacements car chacun est alternativement usager faible et usager fort. Il se préoccupe aussi de la sécurité des personnes. Elle se dit contente que le Collège va demander des solutions auprès du « RSCA » et du « Westland ». Pour formaliser cela, elle souhaite que l'on vote la proposition de motion.

Monsieur le Bourgmestre-Président dit que voter la proposition de motion ne servira pas à grand-chose car le Collège est déjà engagé dans ces pourparlers car cela fait partie intégrante de sa politique.

G. VAN GOIDSENHOVEN trouve très singulier que Monsieur le Bourgmestre-Président dénie le vote de cette motion. Il revient aux Conseillers dépositaires de la motion de le demander ou pas. Il juge cela sans doute inutile mais cela pose la question de son rôle de Président. Il serait opportun qu'il désigne quelqu'un pour rendre cette fonction indépendante de la fonction politique.